



## Secrétariat Général

### Bureau National des Changements Climatiques, du Carbone et de la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (BN-CCCREDD+)

## SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET SELECTION D'UN CONSULTANT PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

PAYS : MADAGASCAR

PROJET : PREPARATION DE MADAGASCAR A LA REDD+

INTITULE DE LA MISSION DU CONSULTANT : CONSULTANT SPECIALISTE EN SAUVEGARDES  
ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

N° du Don: TFA4428/P124655

N° de Référence: 1121X

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la part du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) à travers la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **CONSULTANT SPECIALISTE EN SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES.**

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à assurer l'élaboration des instruments de sauvegardes environnementales et sociales et leur conformité avec des standards internationaux de la CCNUCC et des bailleurs de fonds, ainsi que de préparer les parties prenantes de la REDD+ à la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux par des initiatives REDD+.

3. Le Bureau National des Changements Climatiques, du Carbone et de la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation de forêts (BN-CCCREDD), invite les candidats (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont basés sur les qualifications suivantes que le consultant doit posséder:

- Avoir un diplôme universitaire supérieur (Bac +5 minimum) en sciences de l'Environnement ou en sciences sociales, ou autre domaine pertinent ;
- Avoir une expérience d'au moins 05 ans en évaluation environnementale et sociale des projets ;
- Avoir une expérience sur les directives et les politiques opérationnelles de sauvegarde de la Banque mondiale, la connaissance des principes et des sauvegardes de la CCNUCC concernant les programmes visant l'atténuation du changement climatique est un plus ;
- Avoir réalisé des études d'évaluation environnementale et sociale telles que Evaluation environnemental et sociale stratégique, Cadre de gestion environnementale et sociale, Cadre de politique de réinstallation, Cadre fonctionnel, Etude d'impact environnemental et social, Plan de sauvegarde environnementale et sociale, Plan d'action de réinstallation, Plans d'Action relatif à la Restriction d'Accès aux Ressources ;
- Avoir une expérience dans la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux des projets et dans le suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuations et de compensations ;
- Avoir une expérience dans les domaines de la sensibilisation, de l'animation et de la formation, particulièrement avec des parties prenantes de la société civile et des communautés tributaires de la forêt ;
- Avoir une expérience dans l'intégration de la dimension de genre dans des programmes de développement ruraux ou forestiers ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et
- Avoir une maîtrise orale et écrite de la langue française.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID* », « *Conflits d'Intérêts* » Edition Janvier 2011, Version révisée Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection de Consultants Individuels (SCI)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.

6. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 9h à 12h et de 13h à 16h.**

7. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, ou par courrier, au plus tard le **5 Juin 2019 à 14h.**

**BUREAU NATIONAL DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DU CARBONE ET DE LA REDD+**  
**Lovakanto RAVELOMANANA – Directeur National du BN-CCCREDD**  
**Près de la Direction Régionale de l'Environnement, et du Développement Durable - DREDD**  
**Analamanga, Nanisana Antananarivo 101 Madagascar.**  
E-mail: [lovakanto@bnc-redd.mg](mailto:lovakanto@bnc-redd.mg) / cc : [crpm.bncredd@gmail.com](mailto:crpm.bncredd@gmail.com).

Antananarivo, le 15 MAI 2019

Le Directeur National du BN-CCCREDD+

Madame Lovakanto RAVELOMANANA